

## PROCES VERBAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du lundi 29 janvier 2018 à 20h30

**Secrétaire de séance** : Xavier DELAPORTE

**Présents (7)** : Thida AO, Brigitte BIENASSIS, Louis BOCCHINO, Isabelle CAVALLO (arrivée à 21h50), Gilles CERUTTI, Xavier DELAPORTE, Christophe ERROUET

**Absents (1)** : Roselyne FONSECA

**Absents excusés (2)** : Elsa CHARRIER, Sébastien SAULE

**Pouvoirs (1)** : Sébastien SAULE à Xavier DELAPORTE

**Quorum** : atteint

### 1. Approbation du Procès-verbal de la séance précédente

Date du conseil municipal	Votant	POUR	CONTRE	ABS	Adopté ou rejeté
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 20 décembre 2018	7	4	0	3	Adopté

Les conseillers absents lors des réunions dont le Procès-Verbal est mis à l'approbation s'abstiennent, ils ne peuvent se prononcer sur la conformité du Procès-Verbal avec le déroulement de la séance.

## 2. DÉLIBÉRATIONS

### DCM1 - PLU – projet de modification n°2 – avis du conseil municipal

Il s'agit de valider la modification du PLU telle que proposée par la CCCC sur demande de la commune dont l'objet est :

1. Corrections d'incohérences/ d'erreurs matérielles repérées sur des zones classées naturelles (classement justifié dans le rapport de présentation par un boisement), alors que ces tenements sont pâturés : secteurs concernés: le Bournant, Ferney, Bazinière, Combettes, Préberge, Berlottet, Pierre feu, La tronche, Au pin, Le plan
2. Correction d'une erreur matérielle au lieu-dit la Plattière : bâtiment d'exploitation classée en zone as, ou la création et l'extension de bâtiments d'exploitation sont interdits.
3. Mise à jour de l'emplacement réserve n°13 a plan champ : l'ensemble des parcelles ayant été par la commune, sauf la parcelle b 2017, il convient de réduire l'emprise de cet emplacement comme suit :
4. Mise à jour de la zone au Techet : cette zone est désormais viabilisée et construite. Proposition de la faire passer en zone Ud.
5. Modification des règlements concernant les toitures
  - permettre l'utilisation de l'essendole (tuile de bois) dans tous les secteurs, car c'est un matériau traditionnel
  - permettre l'utilisation de tôle bac acier dans les zones a, afin de simplifier la construction des bâtiments agricoles
  - supprimer les exigences en matière de dimension des fenêtres de toit

**VOTE** : Votants : 7          Pour : 7          Contre : 0          Abstention : 0          **ADOPTÉE**

### DCM2 - Compétence Eau Potable – Eléments d'actifs : mise à disposition des biens au syndicat du Thiers

Il s'agit de valider l'état de l'actif effectué par le trésorier pour finaliser le transfert au syndicat des Eaux du Thiers

**VOTE** : Votants : 7                    Pour : 7                    Contre : 0                    Abstention : 0                    **ADOPTÉE**

### **DCM3 - Transports scolaires - convention avec la Région**

Il s'agit de valider la convention à intervenir entre la Région Auvergne Rhône Alpes et la commune pour la participation financière de la commune pour le transport des élèves : 100% à charge de la commune pour ceux à moins de 1 km, 50% pour ceux entre 1 et 3 km, 0% pour ceux au-delà de 3 km.

**VOTE** : Votants : 7                    Pour : 7                    Contre : 0                    Abstention : 0                    **ADOPTÉE**

### **DCM4 - Aménagement du seuil du Cozon – demande de subvention**

Il s'agit de valider la demande de subvention à l'agence de l'eau à la région pour l'aménagement du seuil du Cozon qui a pour objet le rétablissement de la continuité écologique du Cozon. Le montant des travaux est estimé à 41362,75 € HT, le montant des études est estimé à 9000 € HT soit un total de 50362,75 € HT, la subvention attendue est de 50% de l'agence de l'eau et 30% de la Région. Le reste à charge de la commune serait de 10072,55 €.

**VOTE** : Votants : 7                    Pour : 7                    Contre : 0                    Abstention : 0                    **ADOPTÉE**

### **DCM5 - Personnel - Convention avec le Centre de Gestion Savoie - médecine du Travail**

Il s'agit de valider la nouvelle convention à intervenir entre le centre de gestion de la fonction publique territoriale et la commune concernant le service de médecine préventive qui assure le suivi médical de 14000 agents. Le taux de cotisation passe de 0,33 à 0,36%, cette évolution est justifiée par un nouveau service de psychologie du travail et l'informatisation du service de médecine préventive qui permettra une plus grande interactivité collectivités-CDG73 pour la programmation des visites médicales, répondant à la demande de nombreuses collectivités.

**VOTE** : Votants : 7                    Pour : 7                    Contre : 0                    Abstention : 0                    **ADOPTÉE**

### **DCM6 - ADMR - Subvention**

Il s'agit de valider l'attribution d'une subvention de 150 € pour l'aide aux familles de la commune.

**VOTE** : Votants : 7                    Pour : 7                    Contre : 0                    Abstention : 0                    **ADOPTÉE**

### **DELIBERATIONS AJOUTEES**

#### **DCM7 - Travaux de Réfection de l'Eclairage Public de St Même et les Grattier – demande de subvention programme TEPCV (annule et remplace la délibération DCM66 du 26 septembre 2017)**

Il s'agit de valider la demande de subvention pour la réfection de l'éclairage public de St Même et des Grattier pour un montant de travaux de 13 495 € HT.

**VOTE** : Votants : 7                    Pour : 7                    Contre : 0                    Abstention : 0                    **ADOPTÉE**

#### **DCM8 - Aménagement de la traversée du bourg – marché de travaux- lot 3 – avenant 1**

Il s'agit de valider l'avenant n°1 au marché de travaux du lot 3 – MANANG pour 800 € HT, travaux supplémentaires pour permettre le passage du car scolaire pendant les travaux.

**VOTE** : Votants : 7                    Pour : 7                    Contre : 0                    Abstention : 0                    **ADOPTÉE**

### **DELIBERATION REPORTEE**

- **Travaux enfouissement des réseaux secs au Pré du Comte – groupement de commandes - Convention avec le SDES**

## **3. SUJETS A TRAITER**

### ○ **Projets en cours**

- **Traversée du Bourg** : Phases 1 et 2 : réception faite pour les lots 2 et 3. Phases 3 et 4 : réunion avec Alpes Etudes le 29 janvier pour la présentation de l'avant-projet. Le

conseil municipal propose d'ajouter des espaces verts sur la place devant l'église et valide le projet.

- **Toitures des bâtiments communaux** : les 3 lots ont été réceptionnés. Petits travaux d'électricité à faire par une entreprise et VMC à faire par les agents, pour terminer.
- **Accessibilité Maison Hermesende** : réunion prévue le 6 février avec AGATE, structure départementale, au sujet de l'accessibilité.
- **Atelier de transformation collectif** : besoin que chaque producteur redéfinisse ses besoins en transformation, type de produits, volume, période. La surface proposée par la mairie semble suffisante mais pas pour l'abattage. Etude de faisabilité : chiffrage à affiner pour minimiser le prix (14 ou 10 k€). Prise en charge de 20% par les producteurs, le Conseil Départemental Savoie financerait 20% et le leader 60%.
- **Eclairage public** : voir demande de subvention ci dessus. L'entreprise SPIE a été mandatée pour remplacer quelques ballons fluo dont les ampoules sont hors service.
- **Devenir des bâtiments communaux vacants** : voir le compte rendu de la dernière réunion. Le conseil municipal propose de poursuivre par l'Aadec et cap rural pour élargir aux besoins qui ont émergé depuis notre concertation, au delà des bâtiments communaux eux-mêmes (ressourcerie, brasserie, ...).
- **Compte-Rendu des réunions communales ou thématiques**
  - Projet cantine – voir ci-dessous.
  - Séminaire du conseil municipal : nouveau séminaire à prévoir en septembre en invitant des personnes intéressées.
  - Cap rural – habitat participatif – web conférence.
  - Rencontre de l'association des commerçants des Entremonts : utile et efficace.
- **Compte-Rendu des réunions intercommunales**
  - CCCC - conseil communautaire
  - CCCC - commission économie
  - Voeux des maires : la présentation à plusieurs élus est une réussite, à renouveler.
- **PLUi avancement** : réunion avec F Pellet pour faire le point sur l'ensemble des domaines.
- **Projet cantine / avancement : retro-planning construit pour démarrage en sept 2018.**
  - Groupe de travail approvisionnement : quantités nécessaires pour la cantine, type et quantités disponibles auprès des producteurs à préciser.
  - Groupe de travail mutualisation : pour les repas des anciens, nous pourrions faire comme St Pierre de Chartreuse qui implique les restaurateurs en et/ou hors période scolaire. Mutualisation des approvisionnements avec St Pierre de Chartreuse. Avec Entremont, voir possibilité de préparer leurs repas et leur livrer. Entremont se positionnera sur cette option au prochain conseil municipal.
  - Fiche de poste cuisinier : à finaliser.
- **Conseils de hameaux 2018** : le thème proposé est l'énergie dans le bâtiment (production et isolation). I Cavallo contacte l'ASDER pour trouver des intervenants et définir les dates.
- **Camping – préparation de la saison 2018**
  - **Etude développement touristique** : proposition de recruter un stagiaire, profil de poste en cours de finalisation.
  - **Tarifs** : le conseil municipal valide les propositions suivantes
    - Reconduire les tarifs 2017 pour la période juillet et août.
    - **Pour les périodes basses** : - 10% par rapport à juillet août.
    - **Pour les séjours longs** (périodes hautes et basses) : -5% sur la facture totale à partir de 15 j de séjour (hors période de garage mort), -10% à partir de 30 j (hors période de garage mort).
    - **Garage mort 9 €/j** : tarif par j d'absence de toutes personnes sur l'emplacement, avec matériel laissé sur place, toutes réductions non applicables, valable pour une seule période de j d'absence consécutifs par saison.
    - **Autres modifications** : électricité, animaux : à étudier.

- **Périmètre de protection des bâtiments inscrits aux monuments historiques** : pour information les périmètres de 500 m s'appliquent autour de la tournerie de St Même et du Moulin des Teppaz depuis le 13 décembre 2017. Une demande de mise en place de périmètre délimité des abords doit être faite par la Communauté de Communes est les communes concernées (Entremont, St Pierre d'Ent Isère et St Pierre d'Ent Savoie)
- **veille sociale**
- **Commémoration du maquis de Chartreuse – projet pour 2018** : Gilles Cerutti propose de faire intervenir l'association dissidence 44 pour reconstituer un campement de résistants sur 2 j dans la prairie du cirque. Date de l'événement à définir au plus vite.

Sujets ajoutés.

- **Bulletin municipal de mars 2018** : articles à écrire pour le 24 février 2018.
- **Défibrillateur** : le conseil municipal décide d'installer le défibrillateur sur un mur extérieur de la mairie (la CCCC en a installé un à l'EMA).
- **Plan communal de sauvegarde** : compte tenu de la dernière grosse crue, il est nécessaire de réaliser ce plan. Contact à prendre auprès d'Entremont qui l'a fait réalisé par une association.
- **Hébergement touristique** : réunion le 7 mars à 9h30 pour présentation du projet de conciergerie de Christophe Dumont-Girard pour mobilisation des lits froids. Louis Bocchino ira.
- **Eco-pâturage** : message envoyé à toutes les communes CCCC : deux communes ont répondu. St Jean de Couz est intéressée. Les Echelles ne l'est pas. Ce n'est pas assez pour poursuivre ce projet.
- **Trésorerie des Echelles** : suppression d'un poste alors que la charge de travail du trésorier est déjà trop élevée. Le conseil municipal propose de solliciter les autres communes utilisatrices de cette trésorerie pour organiser la mobilisation.

#### 4. Délégations du conseil municipal au maire

- RAS

#### 5. Courriers divers

- CCCC – règlement d'attribution des aides du TEPCV dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public.
- Préfecture de la Savoie – arrêté portant fin des compétences du syndicat intercommunal du collège des Echelles avec nécessité de régler les dispositions financières non validées par l'ensemble des communes membres.